

Intervention de Marie-Aimée Buffet

M. le Maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux,

A la page 29 du rapport d'orientation budgétaire, je constate que vous évaluez les recettes de la taxe de séjour pour la part communale, à 3,4 M € pour l'année 2026. Cela représente donc plus de 10% des recettes de fonctionnement de la Ville (évaluées à 33,970 M €). Il s'agit donc d'un poste de ressources considérable pour le budget communal.

Sur ce montant de 3.4 M €, il est prévu que 1.8 M € soient directement reversés à la ville.

La ville de Lourdes a reçu en 2025 près de 4 M de visiteurs. Le tourisme est une activité majeure et même vitale pour notre ville, et ses retombées bénéficient à l'ensemble du territoire.

M. Lavit, vous êtes le Maire d'une ville connue dans le monde entier et vous êtes également le 2e vice-président de la CA TLP en charge de la promotion du tourisme.

Je m'étonne donc de ne voir absolument aucune référence au tourisme dans, je reprends votre formulation, les « priorités d'action » pour les dépenses de fonctionnement, qui sont listées dans le rapport d'orientation budgétaire aux pages 32 à 35.

J'en déduis donc que vous affecterez les recettes de la taxe de séjour uniquement à des actions prévues au budget d'investissement, hors PAL évidemment qui est financé par des aides publiques.

À la page 40 sont mentionnés seulement 3 projets « d'équipements et d'aménagements touristiques » pour un montant total de 396K€ : fin des travaux de l'église paroissiale, grande visite et sécurisation du cheminement du Pic du Jer, changement de la signalétique piétonne.

Mes questions sont ainsi les suivantes :

- ces 3 derniers projets seront-ils financés par la taxe de séjour ? Si oui il restera encore un reliquat de ressources de 1.4 M € à affecter.
- Quelle stratégie proposez-vous spécifiquement pour le volet tourisme du budget 2026, en tant qu'enjeu majeur pour la ville de Lourdes ?
- Enfin, comment envisagez vous d'affecter en fonctionnement et en investissement la part de la taxe de séjour qui sera reversée à la ville, pour un montant estimé je le rappelle à 1.8 M € ?